

Public cible :

Agents Caf [Ordonnateurs,
Vérificateurs]

Pré-requis :

Avoir 1 année d'activité
minimum en tant que
Gestionnaire conseil /
Référént technique
vérificateur.

Suivre le module E-Learning
sur Syfadis avant le
présentiel

Modalités pratiques 0 €
pour le E-Learning - 350 € /
stagiaire en inter. 300 € /
stagiaire en intra (> ou = à
9 participants) pour le
présentiel

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Blended learning

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
350 €

Modalités animation :

1h45 de E-Learning
[Syfadis] + 2.5 jours en
présentiel [17.5 heures]

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

1 groupe d'agents CAF

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**

non programmée en 2025

Analyse des contrôles de cohérence - Aides aux partenaires - Module de perfectionnement - Fiche parcours 2026

MAJ : Vendredi 06 février 2026

Objectifs professionnels :

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Renforcer les capacités d'analyse des professionnels en charge du traitement et de la vérification des prestations de service
- Acquérir des automatismes permettant de mieux appréhender les attendus et rôles de chacun des acteurs
- Savoir assurer les suites à donner après analyse (commentaire, validation, demande de compléments d'informations, refus)
- Acquérir une logique d'analyse pouvant être dupliquée aux autres prestations de services non abordées dans la formation
- Être autonome dans la recherche d'informations expliquant les écarts détectés

Contenu :

1 - Contrôle de Cohérence - E-Learning - Suivi sur SYFADIS - 1h45

ce module e-learning est rattaché au présentiel : Analyse des contrôles de cohérence - perfectionnement.

Activités pédagogiques à effectuer à distance :

Apports théoriques

Activités interactives

Quiz

Assistance technique ou administrative : Anne-Laure LECONTE ou votre service

RH/Formation ou votre service informatique local

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Katia ABOUDOU

Partie 1 : Le contrôle de cohérence dans la stratégie globale de la branche Famille.

Objectifs pédagogiques :

- Définir les contrôles de cohérence et décrire leur rôle dans la stratégie de la branche Famille.
- Expliquer comment les contrôles de cohérence contribuent à la sécurisation des aides publiques.
- Identifier les situations où les contrôles de cohérence doivent être appliqués dans le cadre des procédures nationales.

Partie 2 : L'évolution de la posture du gestionnaire conseil au fil des ans.

Objectif pédagogique :

- Identifier les évolutions de posture du gestionnaire conseil au fil des ans.

Partie 3 : Le rôle de chacun des acteurs.

Objectif pédagogique :

- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus de contrôle de cohérence.

Partie 4 : La méthode d'analyse des contrôles de cohérence et des alertes.

Objectif pédagogique :

- Appliquer la méthode d'analyse globale et chiffrée pour évaluer les écarts détectés dans les données, en s'assurant de la cohérence, de la suffisance et de l'objectivité des justifications fournies.

Partie 5 : Les règles de gestion des contrôles et alertes.

Objectif pédagogique :

- Maîtriser les règles de gestion des contrôles et des alertes en fonction des seuils et déclencheurs définis par la CNAF.

Partie 6 : L'accompagnement métier.

Objectif pédagogique :

- Repérer et utiliser efficacement les documents à disposition pour accompagner les Caf.

2 - ANALYSE DES CONTROLES DE COHERENCE-Aides aux partenaires - Module de perfectionnement - En présentiel - 2.5 jours soit 17.5 heures

- Synthèse des éléments généraux et doctrines
- Les sources d'informations
- Analyses et exercices de traitements de cas.

Présentation générale :

Réalisation de cas pratiques couvrant les principaux thèmes incontournables ainsi que les causes récurrentes aux contrôles de cohérence « Ko » en Eaje, Alsh et Rpe ;

Possibilité d'apporter de soumettre des cas rencontrés en Caf (merci de les transmettre en amont de la session de la formation) ;

Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux individuels et en sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...);

Formation assurée par des professionnels (manager, Gestionnaire conseil, Conseiller de Centres de ressources).

Méthodes mobilisées :

Méthodes participatives

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche



informatif du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**